



**HAL**  
open science

## La nécropole mérovingienne du “ Poteau ” à Richelieu (Indre-et-Loire) : apports chrono-typologiques

Philippe Blanchard, Patrice Georges

► **To cite this version:**

Philippe Blanchard, Patrice Georges. La nécropole mérovingienne du “ Poteau ” à Richelieu (Indre-et-Loire) : apports chrono-typologiques. *Revue Archéologique du Centre de la France*, 2004, 43, pp.149-169. hal-03327750

**HAL Id: hal-03327750**

**<https://hal.science/hal-03327750>**

Submitted on 27 Aug 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## La nécropole mérovingienne du “ Poteau ” à Richelieu (Indre-et-Loire) : apports chrono-typologiques

*The merovingian cemetery at the “Poteau” at Richelieu (department of the Indre-et-Loire, France): new chronological and typological data*

Philippe Blanchard et Patrice Georges

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/racf/182>  
ISSN : 1951-6207

### Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2005  
Pagination : 149-169  
ISSN : 0220-6617

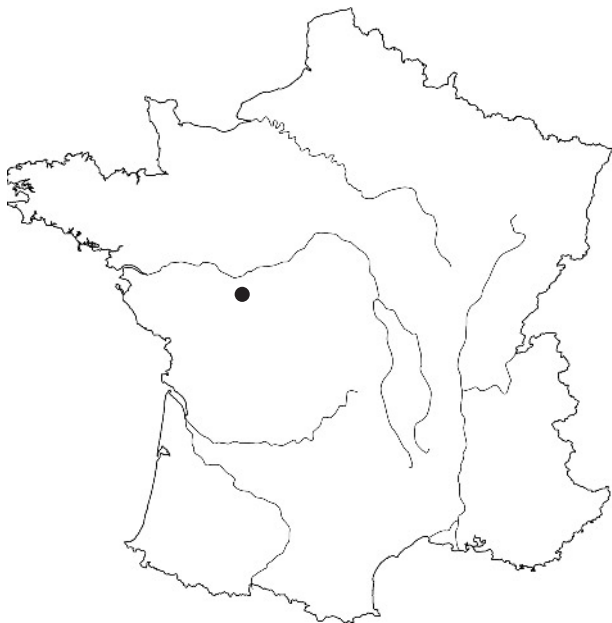
### Référence électronique

Philippe Blanchard et Patrice Georges, « La nécropole mérovingienne du “ Poteau ” à Richelieu (Indre-et-Loire) : apports chrono-typologiques », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 43 | 2004, mis en ligne le 01 mai 2006, consulté le 13 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/racf/182>

---



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



Philippe BLANCHARD\* et Patrice GEORGES\*\*

## La nécropole mérovingienne du “Poteau” à Richelieu (Indre-et-Loire) : apports chrono-typologiques

THE MEROVINGIAN CEMETERY AT THE “POTEAU” AT RICHELIEU (DEPARTMENT OF THE INDRE-ET-LOIRE, FRANCE) : NEW CHRONOLOGICAL AND TYPOLOGICAL DATA

**Mots-clés :** Coffrages de bois et coffrages mixtes, Haut Moyen Âge, Pratiques funéraires, Sarcophages, Tombes.

**Keywords :** *Burials, Chronology, Early Middle Ages, Funeral practices, Sarcophagus, Typology, Wooden-lined raves and stone-lined graves.*

**Résumé :** La fouille archéologique préventive du “Poteau”, menée en octobre 2002 à Richelieu (Indre-et-Loire), a principalement permis de sauver les vestiges d’un site funéraire mérovingien composé de 35 sépultures. Les observations de terrain ont certes permis de caractériser cet ensemble, tant d’un point de vue chronologique que spatial, mais aussi, voire surtout, de mettre en évidence différents types de sépultures : sarcophages, coffrages de bois, coffrages mixtes, voire un dispositif de transport du corps. Si les découvertes et les publications concernant cette période sont nombreuses, les sites bien documentés sur le sujet sont rares. La datation du mobilier retrouvé et les comparaisons avec d’autres sites régionaux et extra-régionaux, selon une approche chrono-typologique, permettent alors de mieux cerner les pratiques funéraires mérovingiennes de cette zone limitrophe du Poitou et de la Touraine.

**Abstract :** *A rescue excavation in advance of road building near Richelieu (Department of the Indre-et-Loire) was carried out in October 2002. It brought to light some 35 graves belonging to a Merovingian cemetery. Observations made during the fieldwork helped our understanding of the chronological and spatial organisation of the remains. They also showed the existence of several types of burials (sarcophagus, wood and mixed stone and wood-lined burial pits) as well as a sort of stretcher used to carry the body. Although many sites of this period have been discovered and published, well studied examples are rare. The dating of the small finds and the comparison with other sites both within and outside of the region have given a better understanding of Merovingian burial practices in this area on the border of Poitou and Touraine.*

\* Laboratoire Archéologie et Territoire, UMR 6173 CITERES, 3 place Anatole France, 37000 TOURS. Philippe Blanchard a mené la fouille de ce site en qualité de Responsable d’Opération.

\*\* INRAP Centre-Île-de-France. Centre archéologique d’Orléans (Site du BRGM), 3 avenue C. Guillemain 45060 Orléans Cedex 2. Patrice Georges est intervenu en tant qu’archéo-anthropologue, spécialiste de l’archéologie funéraire.

## INTRODUCTION

### 1. PRÉSENTATION

- 1.1. Contexte d'intervention
- 1.2. Problématique générale
- 1.3. Méthodologies appliquées

### 2. RÉSULTATS : LA PÉRIODE MÉROVINGIENNE

- 2.1. Éléments de datation
- 2.2. Implantation des sépultures et des fossés
- 2.3. Composition de l'ensemble

### 3. LES MODES FUNÉRAIRES

- 3.1. Espaces de décomposition et architectures funéraires
  - 3.1.1. Les sarcophages
  - 3.1.2. Les coffrages de bois
  - 3.1.3. Les coffrages mixtes
  - 3.1.4. Un dispositif de transport du corps ?
- 3.2. Orientation et attitude des corps
- 3.3. Des défunts habillés ?

### 4. COMPARAISONS

## CONCLUSIONS

## ■ BIBLIOGRAPHIE

## INTRODUCTION

La construction d'une nouvelle voie routière départementale pour améliorer la desserte de la zone d'activité de Champigny-Richelieu, localisée à l'entrée nord de Richelieu (Indre-et-Loire), est à l'origine d'une fouille archéologique préventive. Réalisée entre le 30 septembre et le 21 octobre 2002, elle fait suite à l'évaluation de l'ensemble du tracé mené par V. Goustard (INRAP Centre-Île-de-France) en novembre et décembre 2001, sur une longueur totale d'environ 2 km. Au cours de cette dernière, quelques vestiges funéraires ont été découverts à l'emplacement du futur giratoire (début du tracé), sur la route départementale 749 (GOUSTARD 2002). Une opération d'archéologie préventive a alors été diligentée par le Service Régional de l'Archéologie

(DRAC Centre) avec les moyens de l'INRAP. Elle a permis de mettre au jour un ensemble funéraire d'une trentaine de sépultures de différents types et des fossés qui leur sont associés ou non.

En tant que telles, ces sépultures, jusqu'alors connues du propriétaire du terrain et de son entourage seuls, sont une information archéologique d'importance pour la commune de Richelieu. Mais cette découverte n'aurait pas été aussi intéressante si elle n'avait pas dépassé le cadre de l'histoire locale ou même celui de la carte archéologique. Au regard de l'état de la documentation des sites mérovingiens, cette fouille était en effet l'occasion de cerner, selon les méthodes actuelles de l'archéologie funéraire, le faciès des pratiques funéraires de cette période.

### 1. PRÉSENTATION

#### 1.1. Contexte d'intervention

La ville de Richelieu et ses abords occupent le fond de la dépression du Richelais, vaste cuvette bordée par des plateaux qui dépassent les 100 m de hauteur. Le site, situé sur une formation géologique composée de sables glauconieux roux datant du Cénomaniens (époque du Crétacé, ère secondaire)<sup>1</sup>, est localisé au nord de la commune de Richelieu à moins de 150 m de la limite communale avec Champigny-sur-Veudes (Fig. 1). Il est bordé à l'est par la route départementale RD 749, au nord par la petite route de la "Québrie" et à l'ouest et au sud par des parcelles en culture. L'ensemble funéraire est à la fois sur les parcelles 68, 71 et 72 du lieu-dit "Le Poteau" mentionné sur les cadastres révolutionnaire et napoléonien (Fig. 2). Il est vraisemblable que le toponyme provienne du poteau qui était dressé au centre de la chaussée sur la petite route de la Québrie. C'est tout du moins ce que laissent à penser les plans cadastraux les plus anciens<sup>2</sup>.

L'environnement archéologique de la commune de Richelieu issue d'une paroisse créée *ex nihilo* au XVII<sup>e</sup> s., est mal connu. Aucun site précis n'a en effet été recensé ; cette nécropole est donc le premier site inventorié sur la commune (n° 37 196 001). Cependant, quelques indices montrent que la commune n'a pas été dépourvue de toute occupation humaine.

1. Ces sables sont plus ou moins argileux, avec des lits de marnes et d'argiles sableuses grises et de petits bancs de grès glauconieux.

2. Il s'agit d'une carte de la route de Chinon à Richelieu établie au XVIII<sup>e</sup> s., et présentant le château et parc de la Pataudière et ses environs (Cote A.D 37, C.190/1) et d'une carte du bois de la Pataudière avec la route de Champigny-sur-Veude à Chinon, carte établie au XVIII<sup>e</sup> s. (Cote A.D. C190.2).

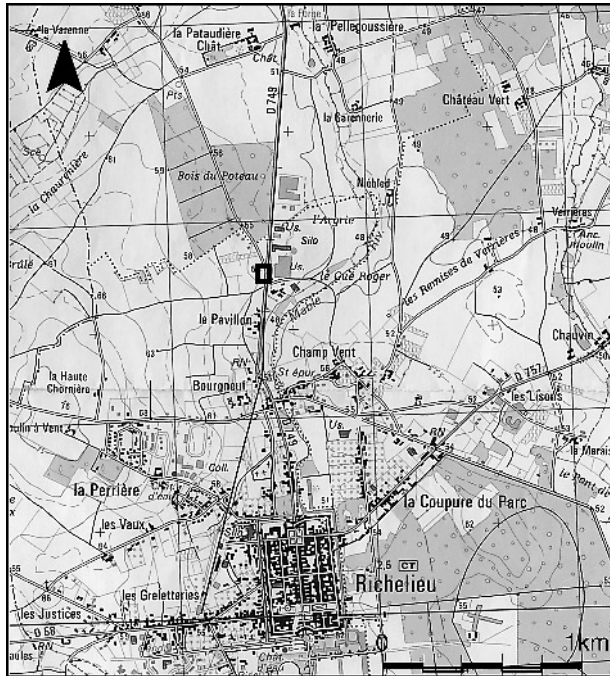


Fig. 1 : Richelieu “Le Poteau”, site : 37 196 001 AH.

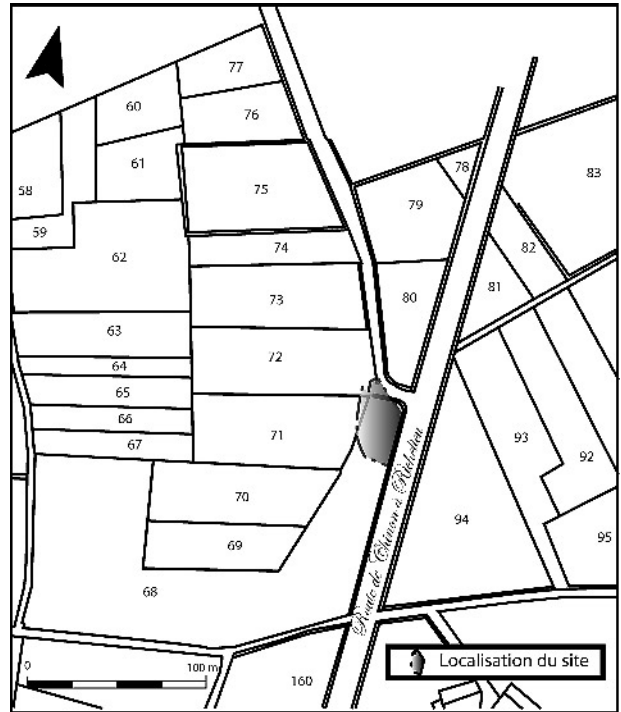


Fig. 2 : Cadastre révolutionnaire, Richelieu, section A.

Ainsi, les indices de sites sont le plus souvent imprécis, tant d’un point de vue spatial que chronologique (BOSSEBOEUF 1890 : 8-9 et 38-39, PROVOST 1988, PATRIMOINE 2001 : 1161)<sup>3</sup>.

## 1.2. Problématique générale

À la différence de la ville de Tours, où les premières fouilles d’un site funéraire n’ont eu lieu qu’en 1969, le département d’Indre-et-Loire a été depuis très longtemps le siège de nombreuses études anthropologiques (THEUREAU 1998), les sites se trouvant en majorité en zone rurale... mais datant pour la majorité de la période préhistorique. Les voies de recherches de la première moitié du XX<sup>e</sup> s. étaient axées sur la définition des “races primitives”. Par ailleurs, les cimetières mérovingiens, notamment en Touraine, sont appréhendés depuis le XIX<sup>e</sup> s., mais essentiellement du point de vue du mobilier : accessoires vestimentaires, objets personnels du défunt et mobilier d’apport proprement dit (AUDIN 1987, BLANCHARD, GEORGES 2003a). Les squelettes ont

pu intéresser les archéologues, mais les investigations paléanthropologiques se déroulaient en laboratoire, souvent sans rapport avec les données du terrain, notamment pour aider à la compréhension des sépultures. De fait, l’image que nous avons des cimetières de cette époque est faussée. D’autant plus qu’avant les fouilles de sauvetage, liées à l’aménagement du territoire, le choix s’est généralement porté sur des nécropoles de cette période importantes en taille et riches en mobilier.

La fouille avait un triple objectif. Le premier était d’appréhender la nécropole d’un point de vue chronologique et spatial. Le second se devait d’aborder la question des pratiques funéraires, en particulier par l’étude, *in situ*, des squelettes humains dans leur contexte et enfin, le dernier était de l’intégrer dans une perspective chrono-typologique régionale. Outre l’organisation interne de cette nécropole alto-médiévale (croisement des informations concernant l’importance de la nécropole, la répartition des tombes, la nature des artefacts exhumés...), l’étude d’un tel site est l’occasion de définir l’attitude du groupe inhumant vis-à-vis des défunts dont il s’est occupé avec plus ou moins de précaution, d’ostentation... La mise en évidence des gestes funéraires pose la question de la relation des vivants avec les morts, au moment de

3. Ainsi, l’ouvrage sur le patrimoine des communes de Touraine mentionne la présence de mobilier néolithique sur les bords de la Mable, sans plus de précisions (PATRIMOINE 2001 : 1161). Cette même référence indique que l’occupation du haut Moyen Âge n’est attestée que par quelques toponymes.

dépôt, voire après (interventions). En outre, il s'agit de caractériser cet ensemble d'un point de vue typochronologique, ce qui permet d'évaluer la variabilité des contenants funéraires et de la confronter aux données récoltées par ailleurs. La multiplicité des études historiques et archéologiques concernant la mort (PRIGENT, HUNOT 1996, *Archéologie du cimetière chrétien* 1996, TREFFORT 1996a, TREFFORT 1996b, CRUBEZY *et al.* 2000, CRUBEZY *et al.* s. d., etc.) permet aux chercheurs, certes depuis peu, de dresser un tableau général des pratiques funéraires pour le Moyen Âge en général, et le haut Moyen Âge en particulier. Maintes fouilles montrent toutefois des particularités locales pouvant se rapporter à une période et/ou un groupe défini. Malgré les contraintes de l'archéologie préventive, dont les modalités d'exécution ne permettent pas souvent d'appréhender les ensembles funéraires de façon optimum (contraintes de temps, d'espace, de moyens, etc.), chaque intervention a donc en charge de compléter le tableau général des pratiques funéraires : position des sujets, nature des ensevelissements, etc.

### 1.3. Méthodologies appliquées

Au total, la surface ouverte pour l'opération de fouille se porte à 833 m<sup>2</sup>. Un nettoyage manuel, qui n'a pu être étendu sur l'ensemble de la surface décapée, a été régulièrement conforté par des moyens mécaniques. De fines passes ont pu ainsi nous rapprocher significativement au plus près des structures sans les abîmer, voire d'exclure de façon certaine la présence de structures archéologiques.

Les sépultures ont été fouillées, enregistrées et analysées selon les méthodes de l'anthropologie dite "de terrain" (DUDAY 1990, DUDAY *et al.* 1990, DUDAY et SELLIER 1990, DUDAY 1995, etc.), dans le cadre général de la paléoethnologie funéraire : analyse du traitement du cadavre, examen des conditions de dépôt, définition du milieu de décomposition, etc. Le relevé détaillé de l'orientation et de la position de chacun des vestiges osseux, dans la sépulture et les uns par rapport aux autres, permet ainsi de démontrer l'intervention éventuelle de facteurs anthropiques ou naturels qui ont pu affecter les sépultures. Cet apport des études ostéo-archéologiques à la connaissance des ensembles sépulcraux et des pratiques funéraires a abouti en France, sous l'impulsion d'Henri Duday (Laboratoire d'anthropologie de Bordeaux I; UMR 5809 du CNRS), à l'anthropologie dite "de terrain". Il est à noter que l'essor de cette méthode, essentiellement utilisée en France, mais pas seulement, correspond

au développement de l'archéologie de sauvetage. Pour ce site, dont le sédiment encaissant ne favorise pas, bien au contraire, la conservation du bois, les observations ostéo-archéologiques ont souvent été décisives pour différencier les milieux de décomposition. Elles sont alors le point de départ d'une étude des pratiques funéraires (chrono-typologie).

Les sarcophages ont été prélevés en fin de fouille. L'un d'eux est déposé à la mairie de Richelieu, un autre à la Mairie de Chaveignes et les deux derniers ont été récupérés par le Conseil général d'Indre-et-Loire et déposé au Service territorial d'aménagement du sud-ouest de l'Île-Bouchard.

## 2. RÉSULTATS

Les éléments mis au jour (Fig. 3) sur le site semblent se répartir dans deux périodes différentes, sans qu'il soit possible de distinguer à l'intérieur de chacune d'elles des phases précises. La première période est attribuable à la première partie du haut Moyen Âge (mérovingien) et la seconde pourrait se rapporter au bas Moyen Âge et plus probablement à la période moderne voire contemporaine. Cette période n'est caractérisée que par un mur (M.1) et des fossés d'orientations diverses, tous mêlés inextricablement et en rapport avec un chemin médiéval. L'étude des plans à notre disposition, nous a permis de comprendre leur évolution, voire proposer un phasage (BLANCHARD, GEORGES 2003b).

Les structures relevant de la période mérovingienne sont au nombre de 37 et se répartissent en deux catégories distinctes (Fig. 3). La première catégorie rassemble les structures funéraires (35) composées exclusivement de fosses de sépultures (avec ou sans sarcophages). La seconde catégorie correspond aux structures linéaires fossoyées et ne concerne que deux éléments (F.3 et F.4).

### 2.1. Éléments de datation

Le matériel mis au jour ne provient que de deux tombes. La première (S.8), qui contenait deux individus (un immature et un adulte) a livré deux fibules, quinze perles et deux anneaux (Fig. 4); la seconde (S.11) comportant les restes d'un individu adulte, a permis de mettre au jour deux petits anneaux en alliage cuivreux reliés par une petite chaînette en fer<sup>4</sup>.

4. Cette sépulture a été fouillée lors de l'opération d'évaluation archéologique par Vincent Goustard (INRAP CÎF).

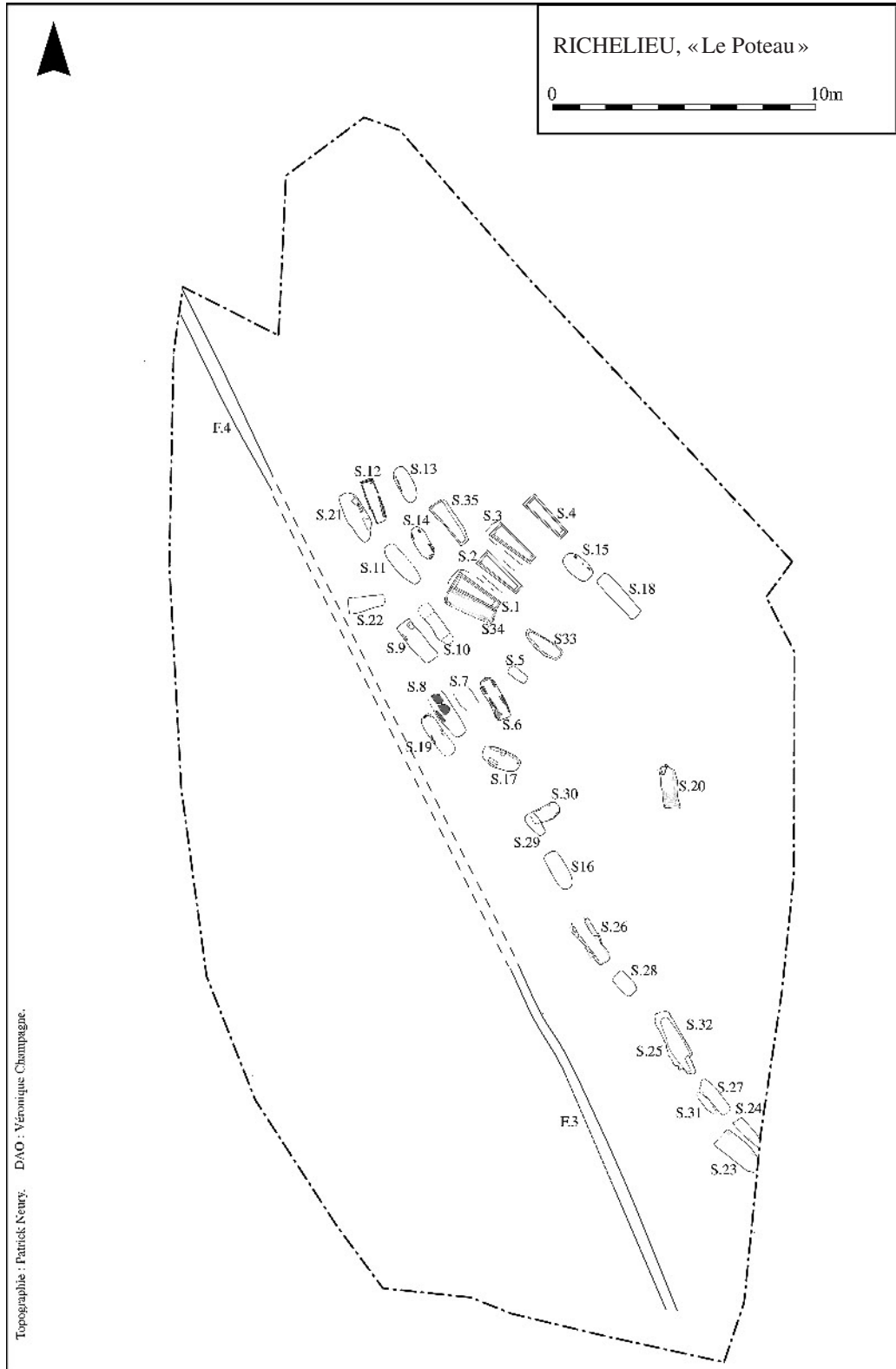


Fig. 3 : Plan des structures de période mérovingienne.

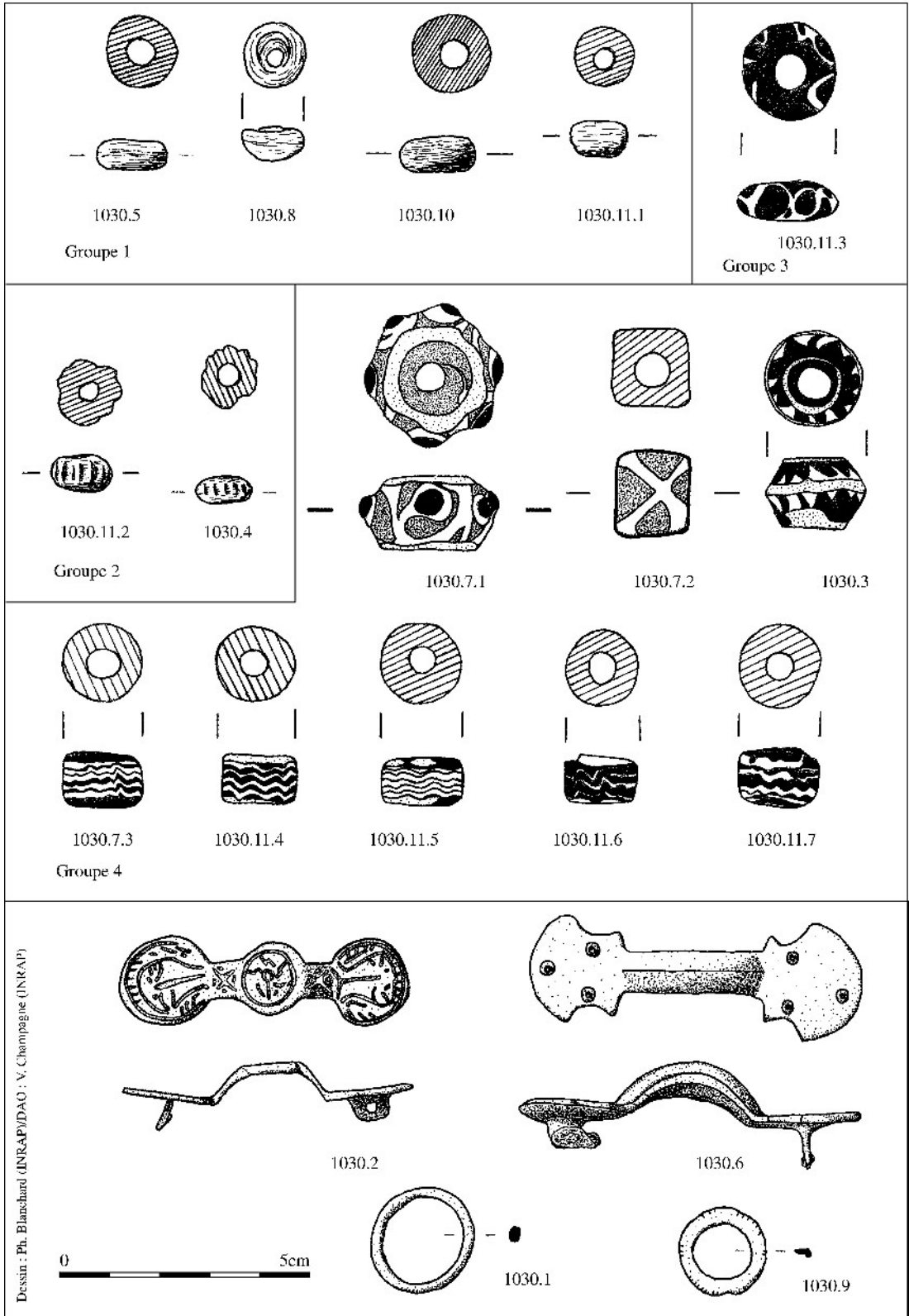


Fig. 4 : Mobilier mis au jour dans la sépulture S.8.



### 2.1.1. Le mobilier métallique

#### – *Les fibules*

La première fibule (enregistrée 1030.6) a été mise au jour sur l'individu immature de S.8 au niveau de l'abdomen, sous l'hémi-thorax gauche. L'objet découvert correspond à une fibule ansée symétrique à pieds scutiformes et section arquée et réalisée dans un alliage cuivreux. Sa longueur est de 6,9 cm pour une largeur maximale de 2,4 cm. L'ardillon en fer a disparu et seuls des fragments corrodés subsistent au contact du bronze. Elle est caractérisée par des pieds aux extrémités de contour arrondi, quasiment semi-circulaire et dont la base est échancrée au niveau de l'anse. Le décor est composé de cercles oculés disposés en triangle. D'après Marie-Cécile Truc (1998 : 13) qui a étudié ces objets pour la Normandie : "ce type de fibule forme un des groupes les plus homogènes et les plus cohérents, non seulement d'un point de vue morphologique, mais également géographique et chronologique". La datation proposée par cette dernière ne semble pas intervenir avant la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. Cependant, Stefan Thörle (2001) la place dans son groupe IA2 avec une apparition à partir du mérovingien ancien III, c'est-à-dire entre 560/570 et 600. On retiendra donc le VII<sup>e</sup> s. comme utilisation probable de cette fibule. Ces objets ne paraissent plus utilisés après le début du VIII<sup>e</sup> s. Il est intéressant de rappeler que le cimetière du Breuil sur la commune de Courçay (Indre-et-Loire) a livré au début du siècle (BOBEAU 1923) une fibule exactement semblable et la datation proposée et retenue est du VII<sup>e</sup> s. (CORDIER 1973 : 34). De même, cinq fibules de même type ont été mises au jour lors de prospection dans le Véron (triangle de confluence entre la Loire et la Vienne) sur trois communes différentes : Beaumont-en-Véron, Savigny-en-Véron et Huismes (HUBERT-PELLETIER *et al.* 2003 : 137-189).

La seconde fibule (enregistrée 1030.2) a été mise au jour sur les dernières côtes de l'hémi-thorax gauche de l'individu adulte de S.8. L'objet correspond à une fibule ansée symétrique à pieds circulaires en alliage cuivreux. La longueur est de 5,8 cm et de 1,8 cm de large. L'ardillon a ici encore disparu, mais quelques traces de corrosion indiquent que celui-ci était également en fer. Cette fibule circulaire se caractérise par des pieds ronds de petite taille, une anse de section plate élargie au sommet en un replat plus large, de forme et de décor identique en tout point aux pieds, bien que légèrement inférieurs. Le décor est incisé par un grand nombre de traits et quelques points. D'après P. Périn qui a observé les motifs, on est en présence

d'un décor totalement dégénéré, sans doute les réminiscences d'un monstre serpentiforme bicéphale, peut-être accostant un masque humain. La datation de ce type de fibule est plus large que la précédente chez Marie-Cécile Truc (entre le VII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> s.), mais elles n'apparaissent pas avant le VII<sup>e</sup> s. en Normandie et sont utilisées jusqu'au VIII<sup>e</sup> s. (TRUC 1998 : 37). Cependant, Stefan Thörle (2001) propose une datation plus resserrée, car selon lui cet objet se place dans son groupe II D (Mérovingien récent II) entre 630/640 et 670/680. Du point de vue local, l'exemple le plus proche (même type) a été mis au jour sur la commune de Beaumont-en-Véron (HUBERT-PELLETIER, CORDIER, BOUCHER 2003 : 159, objet n° 2).

#### – *Les anneaux*

Les anneaux, au nombre de quatre, ont été retrouvés dans deux sépultures, S.8 et S.11. Pour l'inhumation S.8, ils ont été mis au jour sur l'individu adulte sous le gril costal au niveau de l'abdomen. Dans la tombe S.11, les anneaux ont été retrouvés sur le côté droit de l'individu, au niveau de l'abdomen et à proximité de l'avant-bras droit. Il convient d'indiquer que les anneaux étaient reliés par des éléments en fer considérablement corrodés et qui n'ont pas supporté le prélèvement.

L'anneau 1030.1 (Fig. 4) a été mis au jour en position autour d'une phalange de main. L'anneau d'un diamètre maximal de 2,2 cm est de forme ovale et de section plano-convexe. Il n'est pas prudent de proposer une datation pour cet anneau car il ne possède aucun critère particulier susceptible de le distinguer des anneaux simples fabriqués durant de nombreux siècles. Par conséquent, il nous semble plus prudent pour la datation de se référer à celle proposée par les fibules et les perles qui sont des marqueurs chronologiques beaucoup plus fiables.

L'anneau 1030.9 (Fig. 4) a lui aussi été mis au jour sur l'individu adulte de la tombe S.8, sous l'hémi-thorax gauche de l'individu. L'anneau d'un diamètre d'1,7 cm possède une section plane d'un côté et en forme de "gouttière" sur l'autre face. L'anneau possède sur le pourtour des cannelures grossières disposées irrégulièrement. La fonction de cet objet n'a pu être précisée faute d'avoir trouvé dans la bibliographie des modèles comparables. Cependant, au vu des dimensions, il semble exclu que cet anneau ait pu être porté à un doigt, il est plus probable qu'il ait été associé à des éléments vestimentaires (ceinture ? cuir ?) ou simplement porté en pendentif autour d'un lien aujourd'hui disparu.

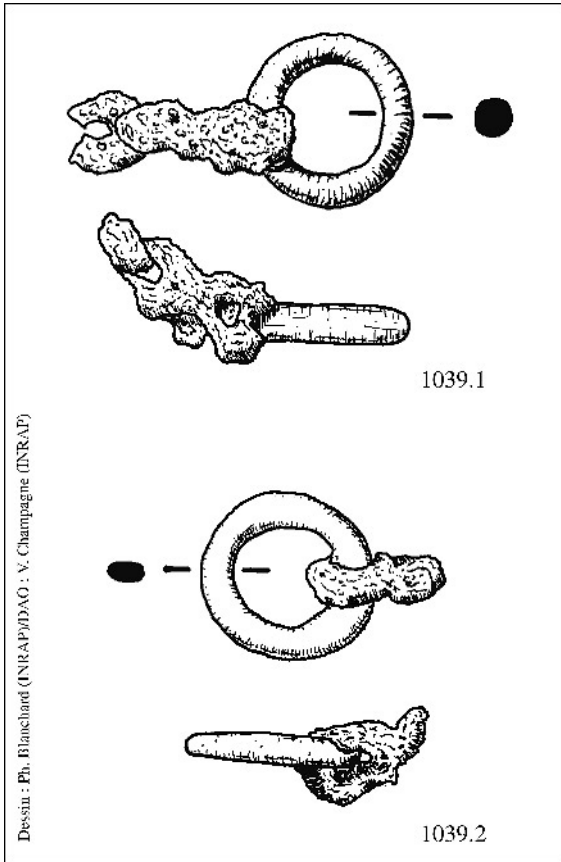


Fig. 5 : Mobilier mis au jour dans la sépulture S.11.

Les anneaux 1039.1 et 1039.2 ne doivent pas être dissociés car ils font partie d'un même ensemble (Fig. 5). En effet, ils ont été mis au jour sur l'individu de la sépulture S.11 et étaient reliés à l'origine par une petite chaînette en fer dont les éléments se sont disloqués lors du prélèvement. Ils possèdent tous les deux un diamètre de 2,3 cm, mais l'anneau 1039.1 est de section circulaire alors que 1039.2 serait plutôt de section ovale. Chaque anneau possède un maillon de chaînette qui vient l'enserrer. Ceux-ci se caractérisent par une forme de "8" où chaque cercle du chiffre reçoit le passage d'un autre élément jusqu'à relier les deux anneaux. Ce type d'objet a été observé dans la nécropole mérovingienne de la Mouline à Saint-Firmin-des-Prés (Loir-et-Cher) et "semble avoir été propre aux pays francs de l'ouest" (BURNELL *et al.* 1994 : 133-190). Ainsi, ces chaînettes ont également été mises au jour en Normandie sur les nécropoles d'Hérouvillette (DECAENS 1971 : 6-7, Fig. 4; 49, Fig. 14) et de Saint-Martin-de-Verson (LEMIÈRE, LEVALET 1980 : 74-75). La datation de ce type d'objet sur le site de "La Mouline" à Saint-

Firmin-des-Prés (41) est proposée pour une phase tardive de la nécropole entre 625 et 675 ap. J.-C.

### 2.1.2. Les perles

Elles sont au nombre de quinze (Fig. 4) et ont toutes été mises au jour dans la sépulture S.8, sur l'individu adulte, au niveau de la partie inférieure du gril costal. Ces perles ne sont pas localisées en un point précis, elles ont été mises au jour, pour certaines, relativement groupées et ces différentes localisations sont probablement à mettre sur le compte de mouvements intervenus lors de la décomposition des parties molles du cadavre. Il est impossible de déterminer si ces perles étaient réparties à l'origine en un ou plusieurs colliers.

Les perles peuvent se répartir en quatre groupes distincts : 1/ perles en pâte de verre translucide de couleur bleu verdâtre avec de nombreuses bulles et filandres (1030.5, 1030.8, 1030.10 et 1030.11.1); 2/ perles côtelées translucides (1030.4 et 1030.11.2) (Fig. 4); 3/ perles en pâte de verre opaque de couleur noire avec un décor d'entrelacs de pâte de verre blanc (1030.11.3) (Fig. 4) et 4/ perles en pâte de verre polychrome. Les perles de ce dernier groupe peuvent être elles-mêmes subdivisées en quatre types différents, à savoir type 4.1 : perle cubique à décor de croisillon (1030.7.2), type 4.2 : perle annulaire oculée (1030.7.1), type 4.3 : perles cylindriques brun rouge avec vagues irrégulières blanches et lisières jaunes (1030.7.3, 1030.11.4 à 7) et type 4.4 : perle biconique brun rouge avec décor de "dents de scie" de couleur blanche et lisières et bande centrale jaunes (1030.3).

Ces différents types de perles ont été observés fréquemment dans des cimetières mérovingiens dans le nord de la France, mais aussi en Indre-et-Loire. Il n'est pas rare de trouver des perles du groupe 1, mais celles-ci ne sont pas un indicateur très fiable pour la datation car elles sont en usage pendant toute la période mérovingienne (FARAGO-SZEKERES *et al.* 2000 : 45 et PITON 1985 : 261). Cependant, selon P. Périn (1985 : 410) ces perles semblent être plus caractéristiques du VI<sup>e</sup> s. Des exemplaires comparables ont été mis au jour sur le site de Mamort (86) (FARAGO-SZEKERES *et al.* 2000 : 46).

Les perles côtelées translucides (groupe 2) sont présentes dans les tombes 69, 127, 140, 143, 254, 267, 290, 304 et 400 de la nécropole de Nouvion-en-Ponthieu (80) (PITON 1985 : 260). De même, on retrouve ce type dans la tombe 194 de la nécropole de "La Mouline" à Saint-Firmin-des-Prés (41) et la datation proposée pour cette inhumation se place vers le VI<sup>e</sup> s. (525-600) (BURNELL *et al.* 1994 : 158).

La perle classée dans le groupe 3 se retrouve également à Nouvion-en-Ponthieu (80) avec une datation étendue entre la fin du V<sup>e</sup> et le début du VII<sup>e</sup> s. (PITON 1985 : 260).

Le quatrième groupe correspond aux perles polychromes et se décline en quatre types qui se retrouvent sur différents sites :

- Type 4.1 : site de Vorges (02) (FLÈCHE 1988 : fig. 35), site de Mamort (86) (FARAGO-SZEKERES *et al.* 2000 : 46) ;
- Type 4.2 : site de Chelles (60) (DUBAIL 1992 : 91-92), site de Vorges (02) (FLÈCHE 1988 : fig. 35), site de Courçay (37) (CORDIER 1973 : 31-32), site de Mamort (86) (FARAGO-SZEKERES *et al.* 2000 : 46) ;
- Type 4.3 : site de Vorges (02) (FLÈCHE 1988 : fig. 35), site de Courçay (37) (CORDIER 1973 : 31-32), site de Braives (4260 Belgique) (BRULET, MOUREAU 1979 : 57 et 73), site de Mamort (86) (FARAGO-SZEKERES *et al.* 2000 : 46) ;
- Type 4.4 : Site de Neufvy-sur-Aronde (60) (DUBAIL 1992 : 123-124).

Pour le groupe 4, la datation retenue par de nombreux auteurs se place entre le milieu du VI<sup>e</sup> et début du VII<sup>e</sup> s. Selon Legoux (1993) les perles du groupe 4 apparaissent vers le milieu du VI<sup>e</sup> s. et se généralisent jusqu'au premier tiers du VII<sup>e</sup> s. Seuls les types 4.2 et 4.4 se poursuivent jusqu'au milieu du VII<sup>e</sup> s.

La présence de réductions, voir de recoupements nous révèle une certaine durée du fonctionnement de cet ensemble funéraire. La localisation des structures funéraires, leur situation les unes par rapport aux autres et les éléments de datation évoqués ci-dessus (datation du mobilier et typo-chronologie) nous conduisent à voir un ensemble funéraire du haut Moyen Âge relativement important datant du VII<sup>e</sup> s.

## 2.2. Implantation des sépultures et des fossés

Si en soi ces 35 sépultures constituent un ensemble funéraire relativement important, il faut signaler d'emblée que nous ne l'avons pas dans son intégralité. Il est donc difficile de déterminer les modalités d'une organisation éventuelle ; de fait, il se pourrait que cette dernière nous échappe en grande partie. La surface explorée (833 m<sup>2</sup>) en rapport au nombre des structures exhumées (N = 43) nous permet cependant d'élaborer quelques hypothèses quant à l'organisation spatiale.

La répartition des sépultures au sein de cet ensemble est inégale. Le plan général du site (Fig. 3) nous montre en effet une organisation plus lâche au sud-est qu'au

nord-ouest. Pour la moitié sud-est, nous dénombrons douze sépultures (S.16, S.20, S.23, S.24, S.25, S.26, S.27, S.28, S.29, S.30, S.31 et S.32) sur une surface d'environ 96 m<sup>2</sup>. Le reste des sépultures, en particulier les quatre sarcophages, sont tous situés à l'extrémité nord-ouest de l'ensemble. À la différence des sépultures de l'extrémité sud-est qui, hormis la sépulture S.20, un peu à l'écart, se situent sur le même axe, il s'agit véritablement d'une concentration, dans l'environnement immédiat des quatre sarcophages. Sans preuve formelle, si ce n'est leur situation "centrale", nous sommes donc tentés de penser que les sarcophages ont eu un rôle attractif. En effet, à partir de la sépulture S.17, toutes les sépultures situées plus au nord ne s'organisent plus seulement par rapport à l'axe déterminé par le(s) fossé(s), mais viennent encadrer les sarcophages, dont le sarcophage S.4 marque l'extension la plus à l'est. En outre, la situation de la sépulture S.34, qui est accolée au sarcophage S.1, tend à accréditer cette idée.

Si nous ne maîtrisons pas, ni le nombre initial de sépultures de cet ensemble funéraire, ni sa taille effective, il semble néanmoins que ce dernier ne s'étendait pas plus au nord-ouest que la limite induite par les sépultures S.12, S.13 et S.21. Des investigations complémentaires n'ont en effet pas mis au jour d'autres sépultures au-delà de cette limite. Cet ensemble funéraire s'étend longitudinalement, parallèlement aux fossés F.3 et F.4, qui semblent n'en constituer qu'un. Il marque en effet une limite nette puisque qu'à l'ouest de cet axe, nous n'avons retrouvé aucune sépulture. Les sépultures n'y sont pas accolées. L'espace, vierge de sépultures, pourrait être un espace de circulation le long duquel cet ensemble funéraire aurait été installé (route, chemin...). Le(s) fossé(s) serai(en)t alors en rapport avec cet aménagement. Par ailleurs, la quasi-totalité des sépultures et ce(s) fossé(s) sont parallèles. Trois sépultures (S.17, S.22 et S.30) ne suivent pas cet axe. À l'est, la limite est marquée par les sépultures S.4, S.15 et S.18, et, dans une moindre mesure, la sépulture S.20.

La fouille des sépultures 23 et 24 a révélé que des sépultures se situaient sous la berme. Nous ne maîtrisons pas en effet le nombre de sépultures se trouvant sous l'actuelle route départementale 749. Nous aurions donc circonscrit les limites nord, est et ouest de cette nécropole. L'unique incertitude demeure donc quant à la limite sud. Cet ensemble funéraire mesurait donc au moins 30 m de long, pour une largeur maximale de 10 m.

L'occupation de l'espace funéraire est clairsemée. Les sépultures ne s'y recoupent que très rarement : six sépultures (S.29 et S.30, S.25 et S.32 et S.27 et



Fig. 6 : Réduction de sépulture dans le sarcophage S.1.

S.31) seulement se recourent. Mais nous avons noté la destruction complète de plusieurs sépultures. Le phénomène est implicite et se révèle par des ossements dissociés, retrouvés dans le remplissage des sépultures (S.1 ou S.35, S.23) (Fig. 6), ou en contact avec le défunt (S.26). De même, la présence d'un gros fragment de cuve de sarcophage en réutilisation comme bloc de calage dans la sépulture S.26 nous livre un indice de plus sur la destruction de certaines sépultures. Ils signifient la destruction partielle ou complète de sépultures primaires, sur une échelle de temps qu'il est difficile d'établir. Il est probable, mais pas certain au regard des interventions remarquées dans le sarcophage S.2, qu'il s'agisse d'os "déshumanisés", en rapport avec les modalités de gestion du cimetière. Ce phénomène, qui relève des modalités de gestion réfléchie ou non d'un ensemble funéraire, est particulièrement bien appréhendé pour les cimetières en contexte urbain. Il révèle généralement une occupation sur la durée, dans un endroit dont les "contraintes" d'espace sont effectives. La "réification" (THOMAS 1980) est parfois nécessaire et plus ou moins rapide dans la

gestion d'un cimetière. C'est en effet souvent le cas des espaces sépulcraux quand ils sont fermés, limités ou s'inscrivant le long de limites structurant le paysage. La place étant limitée de fait ou par la volonté du groupe inhumant, les utilisateurs sont contraints de traiter les ossements au même titre que le sédiment, voire de multiplier les remaniements (ARIÈS 1977). *Après avoir traversé le temps des funérailles et le temps du deuil*, écrit J. Leclerc (1990 : 17), *c'est seulement en entrant dans le temps de l'oubli que les restent humains sortent véritablement du temps funéraire*. Ces considérations sur le traitement des vestiges humains impliquent que notre vision de cet ensemble est révélatrice du dernier état. On peut donc imaginer différentes configurations éventuelles antérieures, tant il est vrai que les os épars, même si nous n'en avons pas trouvé entre les sépultures (espaces de circulation d'alors) sont le signe d'un fonctionnement sur la durée.

Certains toutefois peuvent être rattachés à des inhumations réduites, en particulier quand ces os ont été déposés en même temps que le défunt. C'est par exemple le cas pour la sépulture S.23 où les os épars sont entre les membres inférieurs du sujet déposés, sur le même niveau d'inhumation. Les arguments sont ténus et le rapport entre les deux sujets, celui en place et celui dont les os sont disloqués, est impossible à démontrer du point de vue ostéologique.

### 2.3. Composition de l'ensemble

L'échantillon de sépultures ne permet pas d'évaluer l'importance et la répartition spatiale de l'ensemble funéraire. D'autant plus que toute population dont on découvre les restes doit toujours être considérée sous-estimée, de façon plus ou moins sensible (LECLERC 1990, MASSET, SELLIER 1990). Il est donc difficile de traiter la représentativité de l'ensemble exhumé afin d'en révéler une éventuelle distorsion, signe d'une volonté culturelle. Gardons en effet à l'esprit que tout ou partie des sujets "absents" se trouvent peut-être dans les parties non fouillées ou détruites.

Le mauvais état des squelettes a rendu d'autant plus difficile la détermination du NMI et n'a pas permis de pousser les investigations paléobiologiques. Ainsi, il a été difficile de déterminer le sexe de tous les individus adultes inhumés sur ces deux zones. Pour preuve, le taux de détermination est faible : 54,2 % (Fig. 7). En effet, seuls treize individus ont pu être sexués. Parmi les individus en situation (toutes les sépultures hormis S.23), nous avons reconnu 24 adultes, à savoir à partir de l'étude des os oxaux (BRUZEK 1991, BRUZEK *et al.* 1996) : 7 hommes (S.2-1, S.2-2 (?), S.8 (US 1031) (?),

Diagnose sexuelle	Âge	N	%	N	%	N	%
Hommes	jeunes	3	12,5 %	7	29,2 %	13	54,2 %
	matures ou âgés	3	12,5 %				
	indéterminé	1	4,16 %				
Femmes	jeunes	0	0 %	6	25 %		
	matures ou âgés	2	8,3 %				
	indéterminé	4	16,7 %				
Adulte de sexe indet.	jeunes	0	0 %	11	45,8 %	11	45,8 %
	matures ou âgés	1	4,16 %				
	indéterminé	10	41,6 %				
<b>Total</b>				<b>24</b>	<b>(100%)</b>		

Fig. 7 : tableau de répartition des individus adultes selon l'âge et le sexe.

Sépultures	Vestiges dentaires	Longueurs diaphysaires (en mm)	Estimation de l'âge au décès
S.1	oui	-	Entre 15 et 21 ans (?)
S.2	non	Radius D (incomplet) : inf. à 85	Entre 6 et 24 mois
S.3	oui	-	4 ans (± 12 mois)
S.5	non	-	Individu immature
S.8 (US 1050)	oui	-	7 ans (± 24 mois) – 8 ans (± 24 mois)
S.13	oui	-	7 ans (± 24 mois)
S.14	non	-	Individu immature
S.15	oui	-	2 ans (± 24 mois) (?)
S.20	non	-	Individu immature
S.24	oui	-	10 ans (± 30 mois) – 11 ans (± 30 mois)
S.27	non	Fémur G : 310	8-12 ans
S.28	non	-	Individu immature
S.29	oui	-	6 ans (± 24 mois) – 7 ans (± 24 mois)
S.30	oui	-	9 ans (± 24 mois) – 10 ans (± 30 mois)

Fig. 8 : tableau des estimations de l'âge au décès des individus immatures.

S.12, S.18, .21 et S.22), 6 femmes (S.6, S.9 (?), S.17, S.26, S.34 et S.35) et 11 adultes dont le sexe n'a pas pu être déterminé (S.4, S.7, S.10, S.11, S.16, S.19, S.23, S.25, S.31, S.32 et S.33). En ce qui concerne l'estimation de l'âge au décès, à partir des points d'ossification (extrémité sternale de la clavicule) l'âge de quinze adultes (1 homme, 4 femmes et 10 adultes) demeure indéterminé<sup>5</sup>.

5. En ce qui concerne les adultes, il est actuellement difficile d'approcher avec exactitude l'âge au décès. Au regard des travaux récents menés sur le sujet, il semble qu'après 30 ans, les indicateurs d'âge actuellement disponibles ne sont que faiblement liés à l'âge et ils varient d'une série de squelettes d'âge et de sexe connus à l'autre. Ainsi, il a été démontré que la méthode d'estimation de l'âge au décès des adultes (étude de la surface auriculaire de l'ilium) de Lovejoy *et al.* (1985), souvent usitée, n'est pas performante (SCHMITT, BROQUA 2000). L'âge au décès des adultes posant un problème majeur, il demeure plus prudent de ne pas l'estimer pour les individus adultes dits matures ou âgés. On ne prend ainsi pas le risque d'en conclure des interprétations erronées. Sans primer, ce raisonnement est assez répandu dans les études paléanthropologiques françaises (CASTEX 1994; MURAIL 1996).

Les restes de treize individus immatures ont été retrouvés dans leur sépulture (1 sépulture double, avec 1 adulte et 12 sépultures individuelles). Parmi les sujets immatures pour lesquels nous avons estimé l'âge au décès (toutes les sépultures sauf S.14, S.20 et S.27)<sup>6</sup>, tous les individus sont âgés d'au moins 2 ans (± 24 mois) (?) (S.15) et plus (Fig. 8). Il semble en effet que nous n'ayons aucun individu proche de la naissance en sépulture individuelle. En revanche, la présence du radius droit appartenant à un individu âgé de 6 à 24 mois (d'après la longueur diaphysaire) dans le sarcophage S.2 (situation secondaire ?) nous révèle leur présence au sein de cet ensemble. La rareté de ces individus peut être certes liée aux phénomènes du

6. L'estimation de l'âge au décès des individus immatures a prioritairement été obtenue à partir de l'identification du degré de maturation dentaire selon le schéma d'éruption et de formation dentaires de Ubelaker (1978). Lorsque les vestiges dentaires faisaient défaut, nous avons mesuré les os longs selon les abaques staturales de Sundick (1978).

recrutement spécialisé propres à certaines nécropoles, d'autant plus qu'une gestion extensive (type nécropole rurale) est moins destructrice qu'une gestion intensive de l'espace sépulcral (type nécropole urbaine). Cependant, le fait que cet ensemble funéraire était vraisemblablement plus important est une donnée importante qui doit primer : il est en effet impossible d'exclure une zone réservée aux individus immatures proches de la naissance. Nous ne retiendrons en tout cas pas l'hypothèse de conservation différentielle (GUY 1996). L'idée répandue que les os des enfants dont l'âge est compris entre 0 et 5 ans, et tout spécialement ceux âgés entre 0 et 1 an, disparaîtraient alors que ceux des adultes sont conservés peut se vérifier. Mais pour ce site, nous n'avons retrouvé aucune structure de petite taille qui aurait laissé à penser qu'il s'agisse d'une sépulture d'un individu proche de la naissance dont les os, germes dentaires y compris, auraient complètement disparu. Notons également que nous n'avons retrouvé aucun os épars, non rattaché à une sépulture.

Sans même pousser les développements paléobiologiques et paléodémographiques, il est évident que la configuration obtenue à partir des données paléobiologiques, en particulier en ce qui concerne les individus immatures, est éloignée du schéma de mortalité pré-jénérienne ou archaïque (SELLIER 1996). Si l'on ajoute à cela les réserves quant à la datation de cet ensemble, il est difficile de parler d'un groupe, même si le fait de les retrouver dans le même ensemble a indéniablement une dimension sociale.

### 3. LES MODES FUNÉRAIRES

Nous avons mis au jour 35 sépultures au cours de cette opération d'archéologie préventive. Pour onze d'entre elles seulement (S.5, S.7, S.9, S.10, S.11, S.22, S.23, S.27, S.28, S.33 et S.35), nous n'avons pas pu déterminer l'espace de décomposition, en raison du mauvais état de conservation et de représentation du squelette et/ou de la difficulté de lire le sédiment.

Pour le reste des sépultures (N = 24 ; 63,2 % du total), l'espace vide primaire ne fait aucun doute. Aucune d'entre elles n'a toutefois révélé les traces du contenant en bois. Les observations taphonomiques ont donc été dans la majorité des cas primordiales, sans qu'il soit pour autant possible de déterminer à chaque fois le contenant. Il reste ainsi six sépultures (S.8, S.16, S.18, S.24, S.25 et S.32), pour lesquelles l'espace vide a certes été attesté d'un point de vue taphonomique, mais dont la nature du contenant demeure inconnue. Pour ces cas, l'absence de pierres en situation probante

et l'homogénéité des cotes de profondeur ne permettent pas d'émettre une hypothèse : ni le coffrage en bois non calé, ni le cercueil chevillé (puisque nous n'avons pas retrouvé de clous) ne peuvent être exclus.

Les contenants qui ont été déterminés sont de trois types : 1/ les sarcophages, 2/ les coffrages mixtes et 3/ les coffrages de bois. Il est à noter que seul le premier type était immédiatement évident au regard des cuves, voire du couvercle, encore en place. En ce qui concerne les deux autres, nous les avons déterminés à la suite d'une réflexion d'ordre ostéo-archéologique, chacun des éléments de la sépulture ayant été pris en compte selon son importance.

#### 3.1. Espaces de décomposition et architectures funéraires

##### 3.1.1. Les sarcophages

Au terme de l'opération, ce sont quatre sarcophages qui ont été mis au jour. Un seul (S.2) était entièrement conservé (cuve et couvercle) (Fig. 9). Deux (S.3 et S.4) ont subi, tout ou partie, les effets du creusement du fossé F.1, ce qui explique l'absence de la majorité des ossements du sarcophage S.4.

Ils mesurent en moyenne 2,39 m de long, pour 0,80 m de large à la tête et 0,46 m aux pieds. La hauteur moyenne de la cuve (à l'intérieur) est de 0,35 m (Fig. 10).

Aucun aménagement particulier (coussin, évidemment...) ne marque l'extrémité où était placée la tête des défunts. Si ces sarcophages ont été taillés pour recevoir des adultes, des individus immatures (squelette et os épars) y ont été retrouvés. Aucune particularité quant à la taille des cuves n'a par ailleurs été observée. Ils ne se distinguent d'ailleurs pas les uns des autres.

##### 3.1.2. Les coffrages de bois

À la différence du cercueil, boîte constituée au minimum de cinq planches fixées entre elles (chevilles et/ou clou) et fabriquée ailleurs que dans la fosse où on l'a déposée<sup>7</sup>, le coffrage de bois est constitué *in situ*, dans la fosse. Il est différent du coffre, qui est une pièce de mobilier. Les planches calées et/ou juxtaposées sont placées dans la fosse. Il ne s'agit donc plus d'une structure mobile qui servirait à transporter le corps du défunt.

7. Le terme de cercueil, employé dans son sens premier, désigne à la fois le contenant comme moyen de transport et comme lieu de dépôt définitif du corps (ARIÈS 1977).



Fig. 9 : Sarcophages S.1, S.2 (encore non fouillé) et S.3.

Sarcophages	Longueur (crâne/pieds)	Largeurs (maxi/mini)	Hauteur	Couvercle
S.1	2,42 m	0,84/0,46 m	0,40/0,31 m	absent
S.2	2,38 m	0,80/0,48 m	0,40/0,29 m	présent
S.3	2,35 m	0,80/0,44 m	0,40 m	absent
S.4	2,43 m	0,75/0,45 m	0,30 m	absent

Fig. 10 : tableau des données concernant les sarcophages.

La détermination du coffrage de bois a été réalisée à l'aide des arguments ostéo-archéologiques et/ou d'informations archéologiques. La présence de blocs calcaires, alignés le long d'une paroi, sur le même niveau d'inhumation que le squelette, est une hypothèse forte quant au calage d'un coffrage dont les parois auraient complètement disparu. Mais il est possible de caler des planches avec du sédiment plaqué contre la paroi et/ou de maintenir les parois de force par le jeu

des pressions réciproques. Dans ce cas, aucun vestige du coffrage ou du calage ne peut orienter l'analyse. Les arguments taphonomiques deviennent donc indispensables. Il faut en effet diagnostiquer, en fonction de la position des ossements entre eux et à l'intérieur de la fosse, un espace vide. À cette étape de la réflexion, le paléoanthropologue détermine un espace vide, ce qui laisse le choix entre le coffrage et le cercueil chevillé. C'est la raison pour laquelle les études

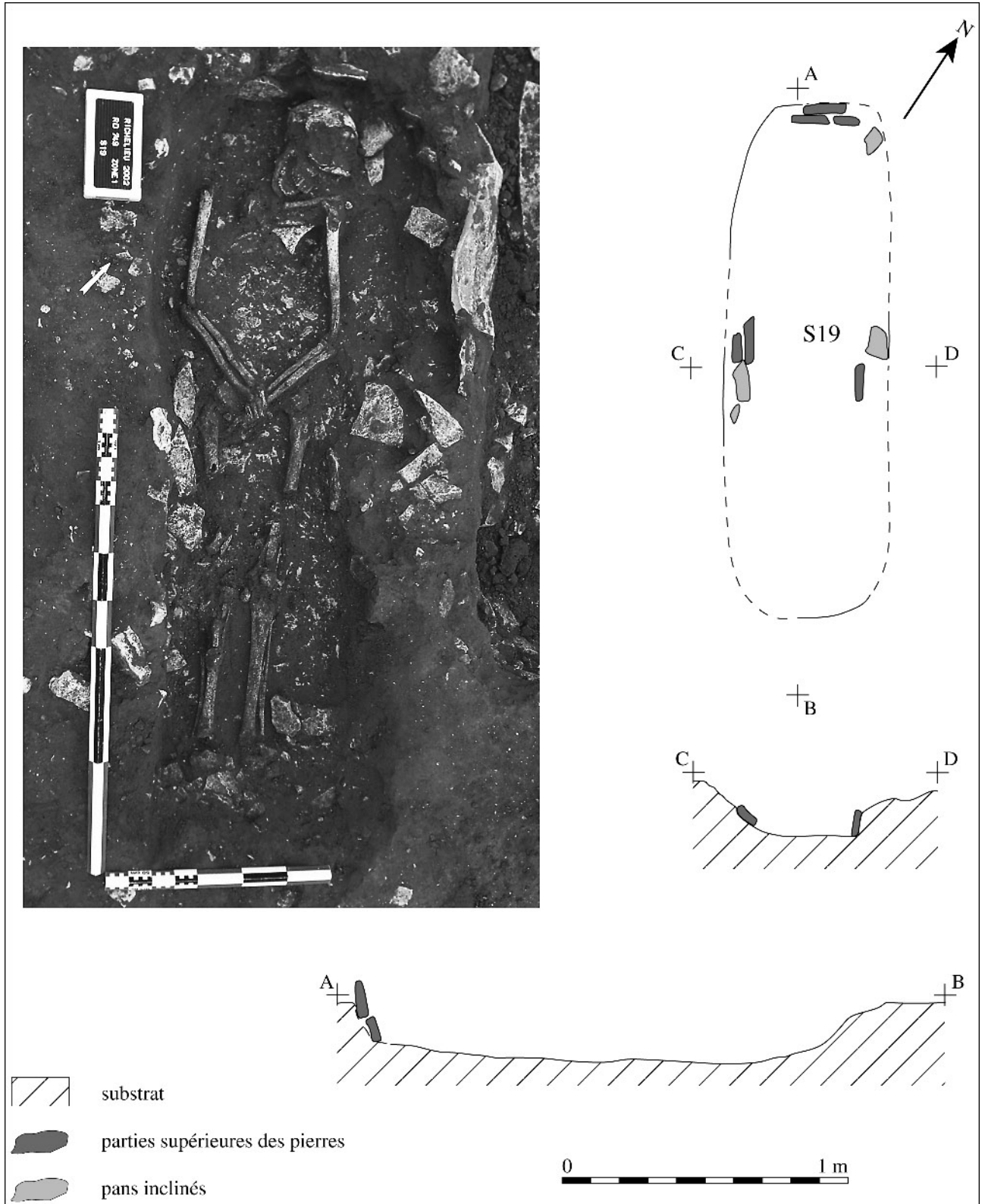


Fig. 11 : Sépulture S.19. Inhumation en coffrage de bois.



se servent du mot "contenant", dont le caractère général regroupe à la fois les coffrages et les cercueils. Mais, les cotes de profondeur peuvent nous aider à trancher. Si les cotes de profondeur, prises à la base des ossements sont homogènes (faible amplitude des altitudes relatives), on ne peut ni exclure une fosse à fond plat, ni le fond d'un contenant (coffrage ou cercueil). En revanche, la détermination d'un profil en fosse concave, rendu par les cotes de profondeur des ossements, pour une sépulture dont les os ont indiqué une décomposition en espace vide, est le signe d'un fond non construit, et par voie de conséquence un coffrage de bois.

Il est à noter ici que la présence de blocs de pierres calcaires n'en font pas des coffrages mixtes. Ce sont des pierres de calage, qui n'entrent donc pas à proprement parler dans l'architecture funéraire.

Le site de Richelieu a livré neuf coffrages en bois : S.13, S.14, S.15, S.19, S.21, S.29, S.30, S.31 et S.34 (Fig. 11). Nous sommes certains que les sépultures S.19, S.21 et S.31 au moins n'avaient pas de fond construit. Cela ne signifie cependant pas que le corps était déposé à même le sol... Par ailleurs, la présence de clous dans la sépulture S.21 (N = 2), est difficile à interpréter : soit le couvercle de ce coffrage en bois, dont les parois étaient calées, était cloué, soit la planche du couvercle avait été clouée auparavant (planche de récupération).

### 3.1.3. Les coffrages mixtes

Les coffrages mixtes ne diffèrent pas, dans l'esprit, des coffrages en bois calés par des pierres ou non. Il s'agit en effet, comme les précédents, de contenants statiques du corps mais composés de matériaux différents. Dans le cas de Richelieu, cinq coffrages mixtes ont été mis en évidence : sépultures S.6, S.12, S.17, S.20 et S.26 (Fig. 12). Ils sont composés de pierres calcaires et de bois, pour la couverture mais pas seulement.

La question des couvertures est essentielle car elle entre pour une bonne part dans la mise en évidence de ces coffrages mixtes. Nous n'avons retrouvé aucun élément de couverture hormis pour les sépultures S.6, S.12 et S.17 (Fig. 13 et 14). Cependant, les quelques dalles calcaires disposées horizontalement dans ces sépultures ne permettent pas à elles seules de ménager un espace vide (dalles nombreuses mais trop petites). Compte tenu de la profondeur des sépultures et des modalités de décapage, et le fait que le couvercle du sarcophage 2 était encore en place, il semble exclu que des blocs calcaires en forme de dalle, tels qu'on

en a retrouvé le long des parois latérales, couvraient ces contenants. L'incidence d'éventuels travaux agricoles n'est pas une hypothèse valable : si des engins avaient fait sauter des blocs de couverture, nous aurions en effet dû en trouver des traces sur les parties



**Fig. 12 :** Sépulture S.12 en coffrage mixte. Les éléments en matériaux périssables (couvercle et au niveau des pieds) ont disparu.

supérieures des blocs latéraux. Nous n'avons d'ailleurs pas découvert de blocs épars entre les sépultures. Dans la mesure où l'espace vide est déterminé à partir d'arguments taphonomiques, seule une couverture en matière périssable (bois) a donc pu le ménager sur la durée. Il est toutefois impossible de savoir s'il s'agit d'une couverture d'un seul tenant ou si elle était composée de plusieurs éléments.

Pour deux d'entre eux (S.6 et S.17), les cotes de profondeur (à la base des os) nous ont indiqué que les fonds ne pouvaient assurément pas être construits. En

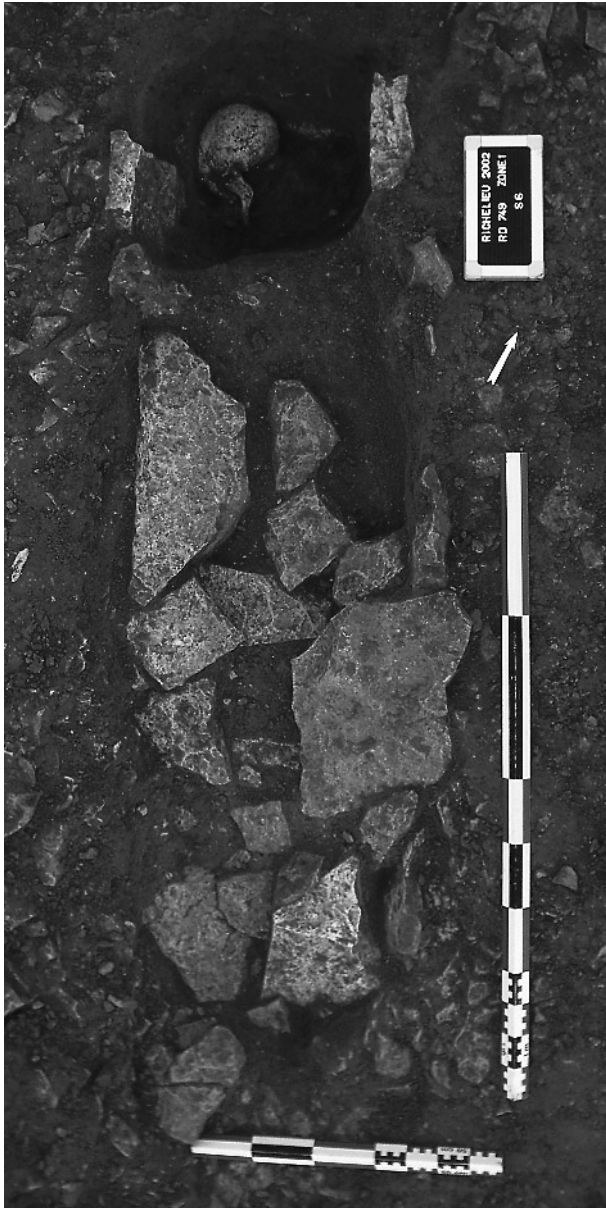


Fig. 13 : Éléments de couverture de la sépulture mixte S.6

revanche, l'effet de sol observé sur les os du coffrage mixte S.26 nous laisse croire à un fond construit : soit des planches, aujourd'hui disparues, sur lequel le défunt était placé, soit un dispositif qui aurait permis d'apporter le corps (de type civière par exemple), le tout ayant été déposé dans la sépulture construite *in situ* (aménagements de pierres).

### 3.1.4. Un dispositif de transport du corps ?

Les conclusions taphonomiques des observations réalisées sur l'individu immature (US 1029) du sarcophage 3 nous amènent à penser qu'il reposait sur un dispositif de transport dont il demeure toutefois difficile de préciser les aspects. De nombreuses dislocations et anomalies de position semblent indiquer qu'il existait un élément en matière périssable, quelque peu surélevé, sur lequel reposait le corps. Sa décomposition, au moment où l'espace vide persistait dans le sarcophage (réduction des individus précédents, migration des os au cours de la décomposition du corps...), a produit des disjonctions et des affaissements (bras/avant-bras droits et moitié supérieure du corps). Il est en effet établi que les os présents aux points de rupture peuvent dans ce cas-là être éjectés. Au regard de la découverte de la sépulture 6 du site du "Patis" à Montboucher-sur-Jabron (Drôme), argumentée par F. Blaizot (1998), il semble en effet qu'il ne reposait pas à même le fond du sarcophage.

### 3.2. Orientation et attitude des corps

Tous les sujets sont allongés sur le dos (décubitus dorsal), majoritairement la tête au nord-ouest et les pieds au sud-est; trois sépultures (S.17, S.22 et S.30) n'ont pas cette orientation : le sujet S.17 a sa tête au nord-ouest-ouest, le sujet S.22 à l'ouest et le sujet S.30 au sud-ouest. Pour la quasi-totalité des sujets, les membres inférieurs étaient en extension, ce qui n'était pas le cas des individus des sépultures S.25 et S.31 (membres inférieurs fléchis).

Il n'a pas été possible de reconnaître la position des membres supérieurs et des mains de l'individu, en raison de l'état de représentation du squelette, pour les sépultures suivantes : S.2, S.3, S.4, S.5, S.13, S.14, S.15, S.23 et S.28. Il se peut néanmoins qu'il soit possible, comme dans le cas de la sépulture S.13, de déterminer qu'il était allongé sur le dos, les membres inférieurs en extension. Nous avons défini plusieurs types d'attitude des corps en fonction de la position des membres inférieurs et supérieurs. En ce qui concerne ces derniers, outre le fait de déterminer s'ils sont fléchis ou en extension, c'est la localisation des mains qui importe.

Diverses localisations des mains peuvent être distinguées, selon que l'un des membres supérieurs, ou les deux, étaient fléchis ou non. Nous n'avons cependant pas remarqué de position particulière en fonction de l'âge des individus (adultes-immatures) ou du sexe des adultes, tant il est vrai que les effectifs ne sont pas très nombreux, et en deçà du seuil statistique. Dans la majorité des cas, les mains sont en position dite "basse" : en aval de l'abdomen. Notons toutefois que dans la mesure où la position mixte existe (une main en position haute, dans l'environnement du thorax, et une en position basse : S.21, S.22, S.24 et S.31), il est difficile de classer les individus dont un seul membre supérieur était observable : S.3 (membre supérieur droit), S.7 (membre supérieur droit), S.10 (membre supérieur droit), S.11 (membre supérieur droit), S.16 (membre supérieur droit), S.20 (membre supérieur droit) et S.33 (membre supérieur gauche).

### 3.3 Des défunts habillés ?

Longtemps, la fouille des nécropoles a consisté à exhumer les objets qui accompagnaient les défunts. Si aujourd'hui notre attention se porte certes essentiellement sur le squelette, à l'origine de la sépulture, il n'en

reste pas moins que les objets, quelle que soit leur nature, sont une donnée primordiale dont il faut tenir compte. Outre qu'ils permettent généralement la datation de la sépulture dans laquelle ils ont été trouvés, ils permettent, quand l'enregistrement s'est attaché à les situer par rapport au corps, d'élaborer éventuellement un discours sur les parures et/ou les vêtements. C'est la raison pour laquelle les artefacts de la sépulture S.8, au contact ou non avec les ossements, ont toujours été décrits par rapport à l'individu. Il s'agit d'établir leur relation fonctionnelle par rapport au sujet, en tenant compte des modalités de décomposition du cadavre. La nature et la localisation des artefacts (par rapport aux corps, entre eux et dans la fosse) découverts en contexte doivent en effet être discutées.

La sépulture S.8 a livré 19 artefacts (US 1030.1 à 1030.11) en contact ou dans l'environnement des deux sujets (Fig. 15). Hormis une fibule en bronze (US 1030.6), retrouvée en avant de l'étage lombaire du sujet immature, dans l'axe longitudinal du corps, les 18 objets proviennent vraisemblablement de l'individu adulte.

Au regard de leur localisation, il semble que l'anneau en bronze (US 1030.1), engagé dans une phalange proximale (rayon indéterminé), et la fibule en bronze

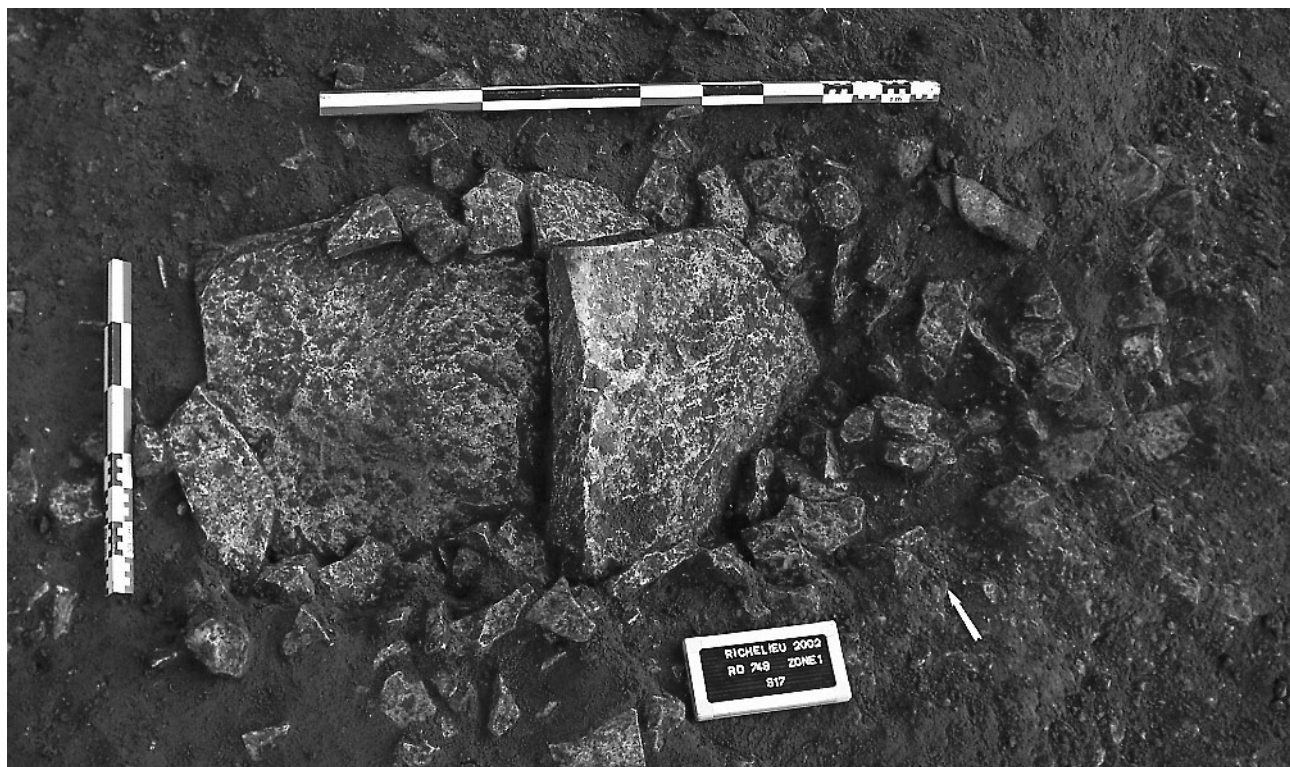


Fig. 14 : Sépulture S. 17, couverture composée partiellement de dalles calcaires.



Fig. 15 : Sépulture double S.8.

(US 1030.2) située dans l'hémi-thorax gauche, ont été retrouvés en place. La question est nettement plus délicate en ce qui concerne les quinze perles (US 1030.3, 1030.4, 1030.5, 1030.7, 1030.8, 1030.10 et 1030.11) et l'autre anneau en bronze (US 1030.9). Compte tenu de leur taille et de leur poids, ils ont pu effectivement, entraînés par les jus de décomposition, migrer sur des distances relativement importantes. C'est tout du moins ce que nous révèle la position des sept perles (US 1030.11) sous la pierre calcaire (en forme de dalle) la plus au nord. Pour autant, les autres perles et l'anneau de bronze ont tous été retrouvés dans l'environnement

de l'hémi-thorax et du coude gauches (US 1030.5). Il semble donc que le point d'origine se situait probablement au niveau du thorax. L'hypothèse la plus évidente serait un collier de perles. Cependant, le nombre (N = 15) n'accrédite pas cette idée... À moins qu'une partie de ces perles, toutes de couleur, de taille et de forme différentes, étaient en matière périssable. On peut en effet imaginer un collier composé en partie de perles en bois. Il se pourrait d'ailleurs que l'anneau de bronze (US 1030.9), situé au même endroit que les perles US 1030.7, était également pris dans le collier. L'autre hypothèse que nous ne pouvons pas rejeter est celle d'un collier ne comportant que quelques perles, la fonction se rapprochant alors plus de celle de pendentif que de celle d'un collier.

Une autre hypothèse peut être également avancée. Ces perles pourraient être une décoration cousue ou fixée au vêtement au niveau du thorax et/ou du ventre. Cette proposition n'exclut toutefois pas un collier et la présence d'éléments dont nous n'aurions plus aucune trace.

La sépulture S.11 a livré deux anneaux en alliage cuivreux appartenant à une petite chaînette dont quelques maillons (en fer) ont été préservés. Ces éléments déjà mis au jour sur d'autres fouilles sont très certainement à mettre en relation avec des pièces d'habillement sans qu'il soit possible d'en préciser la nature.

#### 4. COMPARAISONS

Même si la relation à l'habitat est (pour l'instant ?) impossible à déterminer, la présence de sépultures en nombre suffit en elle-même à indiquer une occupation humaine relativement à proximité. L'aménagement linéaire appréhendé par le(s) fossé(s) F.3-F.4, est d'ailleurs l'indication d'une structuration forte du paysage (limites et/ou d'axes de circulation). Un tel ensemble funéraire reste cependant très difficile à caractériser. Peu d'exemples locaux bien documentés sont en effet à notre disposition. Ces ensembles, sans objets ni architectures funéraires évidentes d'emblée, intéressent les archéologues depuis peu. La multiplicité des études d'archéologie funéraire a permis de dresser un tableau général des pratiques funéraires durant le Moyen Âge. En ce qui concerne la période mérovingienne, les nécropoles de plein champ, remarquées par leur taille et/ou les objets qu'elles livrent généralement, ont longtemps focalisé l'attention des chercheurs. Le développement d'une archéologie de sauvetage liée aux travaux d'aménagements – l'archéologue ne choisit

pas – a révélé nombre de sites petits et moyens, le plus souvent sans objets, qui ne sont pas comparables avec les sites de la même période mentionnés plus haut. Il est donc difficile de trancher entre un biais méthodologique (seul un type de site a attiré les archéologues pendant longtemps) ou une signification culturelle quant à la nature voire l'emplacement de cet ensemble funéraire.

Sur un même site, l'association du sarcophage et du coffrage, sans plus de précision, détermine à n'en pas douter le haut Moyen Âge (GALINIÉ 1996 : 195). L'analyse chrono-typologique a pour objet d'affiner, autant que faire se peut, cette datation. C'est certes nécessaire pour une compréhension générale du site, mais aussi, voire surtout, indispensable en terme d'étude de l'évolution des pratiques funéraires régionales. Cependant, cette entreprise n'est pas exempte de difficultés. De nombreux écueils en effet se font jour. Les études de paléanthropologie funéraire systématique sont encore trop récentes pour pouvoir utiliser la majorité des rapports de fouille rédigés jusqu'à présent. De fait, la publication des travaux collectifs conduits par B. Boissavit-Camus, H. Galinié, É. Lorans, D. Prigent et É. Zadora-Rio sur la "chrono-typologie des tombes en Anjou-Poitou-Touraine" dans le cadre du GDR 94 est le seul outil qui existe pour notre région. "Rares sont encore les villes, écrit H. Galinié, où les squelettes exhumés à l'occasion des fouilles récentes ont été soumis à une étude systématique et comparative, d'un site à l'autre" (GALINIÉ 1998 : 9).

Les sarcophages trapézoïdaux en calcaire sont présents sur tous les sites du haut Moyen Âge en Anjou-Poitou-Touraine, en particulier en milieu urbain. On les retrouve également dans les nécropoles rurales, qu'elles soient de plein champ ou liées à un édifice religieux. Ces sarcophages sont monolithes ; leur couvercle adopte également la même forme trapézoïdale, ce qui est effectivement le cas pour le sarcophage S.2. Les sarcophages monolithes mis au jour à Tours dans un contexte urbain semblent apparaître dès le VI<sup>e</sup> s. mais leur utilisation en série, dans cette ville comme ailleurs en Anjou et en Poitou, semble se poursuivre au moins jusqu'au VIII<sup>e</sup> s. inclus. Les sarcophages de Saint-Martin de Tours sont réemployés jusqu'au X<sup>e</sup> s. inclus (BOISSAVIT-CAMUS *et al.* 1996 : 262).

Les coffrages uniquement en bois, sans qu'aucune pierre vienne caler l'ensemble des planches, ne sont pas attestés dans l'étude mentionnée ci-dessus. Aucune comparaison n'est donc *a priori* possible. Mais ce type de sépulture a été observé à maintes reprises sur le site de Saran (Loiret) (JESSET *et al.* 2000). Il semble que pour ce site, si les coffrages à fond non construit ont

pu apparaître dès la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. et perdurer jusqu'à la première moitié du IX<sup>e</sup> s., la pleine période d'utilisation se résume à deux siècles : le VII<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> s. Pour les coffrages de bois, les cas les plus proches hors département sont à rechercher sur le département de la Vienne (Valdivienne, Cubord-le-Claireau et Civeaux). Ces exemples sont plutôt datés des VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s. (BOISSAVIT-CAMUS *et al.* 1996 : 268). Les coffrages mixtes, contenant réalisés *in situ* à partir de matériaux composites (bois et pierre pour ce site) ne diffèrent pas à notre sens, du point de vue de la mentalité funéraire, des coffrages en bois, qu'ils soient calés par des pierres calcaires ou non. Bien qu'ils soient absents de la chrono-typologie régionale, des exemples proches ont été observés dans la Vienne de manière légèrement différente pour ce type. En outre, ce type de sépulture est un peu plus connu ou tout au moins mieux observé dans les contextes funéraires du sud est de la France. Ce type a été observé sur les fouilles de Roissard et de Saint-Julien-en-Génevois (COLLARDELLE 1983) dans des contextes mérovingiens tardifs (COLLARDELLE *et al.* 1996 : 288).

La comparaison des structures mises au jour sur le site de Richelieu avec des exemples régionaux et extra-régionaux, montrent une parfaite cohérence du point de vue de la chrono-typologie pour le haut Moyen Âge. À Tours, les sarcophages monolithes en utilisation primaire ont servi de sépulture du VI<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> s. L'utilisation des coffrages couvrent également très largement cette période. Un exemple régional concernant les coffrages à fond non construit montre que la pleine période d'utilisation se situe aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> s.

## CONCLUSIONS

La fouille préventive du site de Richelieu apporte des éléments de connaissance précieux à différents niveaux. Ainsi, au niveau local, l'opération permet d'apporter un éclairage nouveau sur le peuplement de cette partie de région limitrophe du Poitou et de la Touraine. La création *ex nihilo* de Richelieu au XVII<sup>e</sup> s. n'avait pas favorisé les recherches sur les occupations humaines antérieures à l'édification de la ville. Le diagnostic et la fouille ont en outre permis de mettre en évidence une zone funéraire et de proposer une datation assez précise pour celle-ci.

D'un point de vue plus large et concernant l'aspect funéraire, l'anthropologie de terrain nous a permis de mettre en évidence certains types de tombes et d'avancer les arguments ostéo-archéologiques pour les reconnaître. Il faut insister sur la possibilité d'appréhender

certain types, tels que les coffrages à fond non construit par exemple, quand aucun élément de l'architecture funéraire ne persiste. L'analyse des sépultures est en effet une démarche globale où tous les éléments doivent en effet être pris en compte *in situ*.

La détermination de diverses tombes, dont certaines appartiennent à des types inconnus dans la région, permet en outre de compléter les observations inédites sur d'autres sites beaucoup plus importants. L'étude du mobilier permet d'affiner les datations et de les corréliser avec la typologie des tombes du haut Moyen Âge. De fait, les observations récoltées en font un site important. Sans être un ensemble majeur, qui ne se distingue ni par la qualité des tombes, ni par la richesse

du mobilier exhumé, sa publication doit nous servir de point de départ pour continuer la caractérisation des pratiques du haut Moyen Âge de notre région. Ce travail s'inscrit en effet dans l'étude générale des pratiques funéraires initiée par la première synthèse véritable concernant la chrono-typologie des tombes, établie en 1994 lors du colloque ARCHEA (BOISSAVIT-CAMUS *et al.* 1996).

Cette fouille permet de compléter le corpus de références sur l'archéologie funéraire mérovingienne en Touraine; cette étude montre l'aspect lacunaire de la documentation en la matière, état d'ailleurs déjà souligné par certains auteurs ces vingt dernières années (CORDIER 1973 : 27, CORDIER 1974 : 184, BURNELL *et al.* 1994 : 172).

## BIBLIOGRAPHIE

### Archéologie du cimetière chrétien 1996

Archéologie du cimetière chrétien - Actes du colloque ARCHEA d'Orléans du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 1994, Tours.

### ARIÈS 1977

Ariès Ph. - *L'homme devant la mort. 1, Le temps des gisants*, Paris.

### AUDIN 1987

Audin P. - La Touraine, du V<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle : vingt-cinq ans de publication, in : BARRAL IALTET (dir.), *Bretagne, Pays de Loire, Touraine, Poitou à l'époque mérovingienne*, Actes des VI<sup>e</sup> Journées Nationales de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne (Rennes, juin 1984), n<sup>o</sup> 1, Paris : 111-122.

### BLAIZOT 1998

Blaizot F. - La reconnaissance des dispositifs en matière périssable et leur interprétation, in : *Rencontres autour du cercueil*, GAAFIF : bulletin de liaison; numéro spécial 2 : 79-84.

### BLANCHARD, GEORGES 2003a

Blanchard Ph., Georges P. - Inventaire funéraire mérovingien en Indre-et-Loire : étude, critique et perspectives de recherches, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XLIX : 62-74.

### BLANCHARD, GEORGES 2003b

Blanchard Ph., Georges P. - Premières fouilles à Richelieu : un ensemble funéraire mérovingien, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XLIX : 47-62.

### BOBEAU 1923

Bobeau O. - Sépultures carolingiennes au Breuil, commune de Courçay, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XXII : 81-91.

### BOISSAVIT-CAMUS *et al.* 1996

Boissavit-Camus B., Galinié H., Lorans É., Prigent D., Zadora-Rio É. - Chrono-typologie des tombes en Anjou-Poitou-Touraine, in : *Archéologie du cimetière chrétien 1996* : 257-269.

### BOISSAVIT-CAMUS 1997

Boissavit-Camus B. - Entre nécropole et cimetière : regard sur la géographie funéraire et le traitement des morts, in : TREFFORT C. (dir.), *Mémoires d'homme. Traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes*, La Rochelle : 28-33.

### BOSSEBOEUF 1890

Bosseboeuf L. A. - *Histoire de Richelieu et de ses environs, au point de vue civil, religieux et artistique*, Tours.

### BRULET, MOUREAU 1979

Brulet R., Moureau G. - *La nécropole mérovingienne "en village" à Braives*, Publications d'Histoire de l'art et d'Archéologie de l'université catholique de Louvain, XVIII.

### BRUZEK 1991

Bruzek J. - Proposition d'une nouvelle méthode morphologique dans la détermination sexuelle de l'os coxal, Application à la Chaussée-Tirancourt, *Rapport de la table ronde des 8-10 mai 1991 du GDR 742*, Saintes 1991, non publié : 13-22.

### BRUZEK, CASTEX, MAJO 1996

Bruzek J., Castex D. et Majò T. - Évaluation des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal. Proposition d'une nouvelle méthode de diagnose sexuelle, *Bulletin et Mémoire de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. s., t. 8, 3-4 : 491-502.

### BURNELL *et al.* 1994

Burnell S., Lorans É., Theureau Ch. - La nécropole du haut Moyen Âge de La Mouline à Saint-Firmin-des-Prés (Loir-et-Cher), *Revue Archéologique du Centre de la France*, 33 : 133-190.

### CASTEX 1994

Castex D. - *Mortalité, morbidité et gestion de l'espace funéraire au cours du Haut Moyen Âge. Contribution spécifique de l'anthropologie de terrain*, Thèse de Doctorat, Université de Bordeaux I, option Anthropologie.

### COLLARDELLE 1983

Collardelle M. - *Sépulture et traditions funéraires du V<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord*, Grenoble.

### COLLARDELLE *et al.* 1996

Collardelle M., Démians d'Archimbaud G., Raynaud C. - Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Âge dans le Sud-Est de la Gaule, in : *Archéologie du cimetière chrétien 1996* : 271-303.

### CORDIER 1973

Cordier G. - Précisions sur le cimetière mérovingien du Breuil, commune de Courçay (Indre-et-Loire), *Revue Archéologique du Centre de la France*, 12 : 27-35.

### CORDIER 1974

Cordier G. - Le site archéologique du dolmen de Villaine à Sublaines (Indre-et-Loire), cimetière mérovingien, *Gallia*, 32 : 163-197.

### CRUBÉZY *et al.* 1998

Crubézy É., Causse L., Delmas J., Ludes B. - *Le paysan médiéval en Rouergue. Cimetière et église de Canac (Campagnac, Aveyron)*, Musée archéologique de Montrozier : guide d'archéologie n<sup>o</sup> 5, Montrozier.

### CRUBÉZY *et al.* 2000

Crubézy É., Lorans É., Masset C., Perrin F., Tranoy L. - *Archéologie funéraire*, Paris.

### DECAENS 1971

Decaens J. - Un nouveau cimetière du haut Moyen Âge en Normandie, Hérouvillette (Calvados), *Archéologie Médiévale* : 1-125.

### DUBAIL 1992

Dubail C. - Les anciennes collections mérovingiennes du musée Vivien à Compiègne (Oise), *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4 : 47-159.

### DUDAY 1990

Duday H. - Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou espace vide ?, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 19 : 193-196.

- DUDAY *et al.* 1990  
Duday H., Courtaud P., Crubézy É., Sellier P., Tillier A.-M. - L'anthropologie "de terrain" : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. s., t. 2, 3-4 : 29-50.
- DUDAY, SELLIER 1990  
Duday H. et Sellier P. - L'archéologie des gestes funéraires et la taphonomie, *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 40 : 12-14.
- DUDAY 1995  
Duday H. - *Anthropologie de "terrain", Archéologie de la mort. La mort, Passé, Présent, Conditionnel*, Colloque de La Roche-sur-Yon, 18-24 juin 1994, La Roche-sur-Yon : 33-58.
- FARAGO-SZEKERES *et al.* 2000  
Farago-Szekeres B., Bâty P., Mornais P., Véquaud B. - *Saint-Georges-Baillargeaux (Vienne), "Mamort", cimetière du haut Moyen Âge*, DFS de fouille préventives, SRA, Poitiers, 53 p.
- FLÈCHE 1988  
Flèche M.-P. - La nécropole mérovingienne de Vorges (Aisne), *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4 : 89-125.
- GALINIÉ 1996  
Galinié H. - La tombe, in : *Archéologie du cimetière chrétien* 1996 : 195-196.
- GALINIÉ 1998  
Galinié H. - Préface, in : THEUREAU 1998 : 9.
- GOUSTARD 2002.  
Goustard V. - *Désenclavement de la zone d'activité de Richelieu-Champigny, nouvelle liaison routière*, DFS d'évaluation, Orléans, SRA Centre.
- GUY 1996  
Guy H. - L'intérêt des os issus des remplissages pour l'étude paléodémographique des cimetières, *Bulletin et Mémoire de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. s., t. 8, 3-4 : 413-420.
- HUBERT-PELLETIER, CORDIER, BOUCHER 2003  
Hubert-Pelletier M., Cordier G., Boucher T. - *Le Véron*, Publication de l'écomusée du Véron, Joué-lès-Tours, 197 p.
- JESSET *et al.* 2000  
Jeset S., Alenet de Ribemont G., Dauphin J., Frénéé E., Georges P., Josset D., Le Boulanger F., Leroyer F., Lusson D., Moret-Auger F., Raux S. et Tribes L. - *Saran (Loiret), ZAC des Vergers*, Document de fouille de sauvetage archéologique, Orléans.
- LECLERC 1990  
Leclerc J. - La notion de sépulture, *Bulletin et Mémoire de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. s., t. 2, 3-4 : 13-18.
- LEGOUX 1993  
Legoux R. - Typologie et chronologie des perles, in : *Verres et merveille*, catalogue d'exposition du Musée Archéologique départemental de Guiry-en-Vexin.
- LEMIÈRE, LEVALET 1980  
Lemièrre J., Levalet D. - Saint-Martin-de-Verson (Calvados), nécropole des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, *Archéologie Médiévale*, Tome 10 : 59-104.
- MASSET et SELLIER 1990  
Masset C., Sellier P. - Les anthropologues, les morts et les vivants, *Les nouvelles de l'archéologie*, 40 : 5-8.
- MURAIL 1996  
Murail P. - *Biologie et pratiques funéraires des populations historiques : une démarche méthodologique appliquée à la nécropole romaine de Chantambre (Essone, France)*, Thèse de Doctorat, Université de Bordeaux I, option Anthropologie.
- Patrimoine... 2001*  
*Patrimoine des communes d'Indre-et-Loire*, Tome II.
- PÉRIN 1985  
Périn P. - *Catalogue d'art et d'histoire du musée Carnavalet*, II. Collections mérovingiennes, Paris.
- PITON 1985  
Piton D. - La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu, *Dossiers archéologiques, historiques et culturels du Nord et du Pas-de-Calais*, n° 20.
- PRIGENT, HUNOT 1996  
Prigent D. et Hunot J.-Y. - *La Mort : voyage au pays des vivants*, Angers.
- PROVOST 1988  
Provost M. - *Carte Archéologique de la Gaule, L'Indre-et-Loire (37)*, Paris.
- SCHMITT et BROQUA 2000  
Schmitt A. et Broqua C. - Approche probabiliste pour estimer l'âge au décès à partir de la surface auriculaire de l'ilium, *Bulletin et Mémoire de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. s., t. 12, 3-4 : 279-301.
- SUNDICK 1978  
Sundick R. I. - Human Skeletal Growth and Age Determination, *Homo*, 29 : 228-249.
- THEUREAU 1998  
Theureau Ch. - *La population archéologique de Tours (IV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.). Étude anthropologique*. Recherches sur Tours n° 7, 14<sup>e</sup> supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tours.
- THOMAS 1980  
Thomas L.-V. - *Le cadavre. De la biologie à l'anthropologie*, Paris-Bruxelles.
- THÖRLE 2001  
Thörle S. - Gleicharmige Bügelfibeln des frühen Mittelalters, *Habelt. Universität Forschungen zur prähistorischen Archäologie*, 81, Bonn.
- TREFFORT 1996a  
Treffort C. - *L'Église carolingienne et la Mort*, Lyon.
- TREFFORT 1996b  
Treffort C. - Du *cimeterium christianorum* au cimetière paroissial : évolution des espaces funéraires en Gaule du VI<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> s., in : *Archéologie du cimetière chrétien* 1996 : 55-64.
- TRUC 1998.  
Truc M.-C. - Les fibules ansées symétriques en Normandie, *Archéologie Médiévale*, XXVII : 1-58.
- UBELAKER 1978  
Ubelaker D. H. - *Human Skeletal Remains. Excavation, Analysis, Interpretation*. 2<sup>e</sup> édition, Washington.